



✓ Une véloroute 65 à St CYR ? (voir [l'article de Var Matin](#) à ce sujet)

- Etaient soumis au conseil 3 **projets de délibération** concernant principalement la création d'une **piste cyclable** entre le centre-ville (parking Gabriel Péri) et la plage des Lecques (Square Férié). La 1^{ère} délibération ([voir ici](#)) décrit le projet, en l'intégrant dans un itinéraire « **Véloroute V65** » d'intérêt européen, reliant Vintimille aux Saintes Maries de la Mer. Il est indiqué que ce tronçon « ville-mer » est une priorité dégagée par le « **diagnostic mobilité douce** » réalisé par la commune. Les 2 autres délibérations sont des demandes de subvention pour ce projet « **voie douce -tranche 1** » auprès de la Région et du Département.
- Si nous soutenons ardemment le développement des pistes cyclables à St CYR, ce projet suscite de notre part les commentaires suivants.
- Tout d'abord, tout en étant conscients de la difficulté d'insérer des pistes cyclables dans un tissu urbain existant, nous souhaitons disposer d'un **schéma prévisionnel d'ensemble** des pistes qui pourraient être envisagées à St CYR, schéma réalisable à horizon de 5 à 10 ans, assurant une continuité des trajets.
- A notre connaissance, le « **diagnostic mobilité douce** » mentionné n'a **jamais été présenté et discuté**, ni au conseil municipal ni aux commissions compétentes : c'est profondément regrettable !!! Drôle de concertation...
- Si la « véloroute 65 » est bien avancée dans la métropole de TOULON (TPM) et à l'Est de celle-ci, il n'existe **aucun projet** permettant la continuité vers l'**Ouest de TPM**, sur les 3 communes de SANARY, BANDOL et St CYR, toutes 3 dans l'agglomération Sud Ste Baume (CASSB). Or celle-ci est tenue par la loi d'élaborer un **Plan de mobilité (PdM)**, qui devrait impérativement contenir un volet sur les « mobilités douces » dont le vélo. Nous avons donc demandé à notre maire, par ailleurs vice-président de la CASSB en charge des transports, que la CASSB se décide enfin à lancer l'étude du PdM, ce que nous demandons depuis des années ...
- Le maire nous a sèchement répondu que nous n'avions qu'à lire l'ordre du jour de la dernière réunion du conseil de la CASSB. Le secrétariat de la CASSB est tenu par la loi de diffuser ces ordres du jour à tous les conseillers municipaux de toutes les communes de l'agglo. Or, recherche faite, nous n'avons trouvé aucun envoi de l'ordre du jour du dernier conseil du 27/06/22. Nous avons demandé au secrétariat s'il nous avait bien transmis ce document. Aucune réponse !
- Nous avons pu nous faire communiquer cet ordre du jour : y figurait bien la présentation par Ph BARTHELEMY du lancement de l'étude du PdM ([voir ici](#)). Notre maire aurait très bien pu en informer le conseil municipal le 27/09 ...
- Nous avons demandé au maire si le projet de St CYR pourrait bénéficier d'aides de l'Etat dans le cadre des 2 « **Plans vélo** » successifs ([voir ici article du Monde](#)). Sa réponse nous a laissés perplexes : ce ne serait pas possible car « *l'Etat n'aide que des projets d'intérêt national* ». L'article donne des exemples qui ne paraissent pas répondre à ce critère...

✓ Energie : aucune marge d'économie ?

- En fin de réunion du conseil, en « questions diverses » nous avons demandé au maire si la commune mettait en place un **plan d'action « sobriété »** en matière d'énergie, face à l'augmentation des coûts de l'énergie (mais aussi des matières premières et autres...), un certain nombre de communes envisageant des mesures drastiques.
- Le maire nous a répondu très longuement. Il en ressort que la commune fait depuis très longtemps des économies d'énergie (exemples donnés pour l'éclairage public : ampoules LED partout, baisse de l'intensité...) ; « *la commune est très performante, exemplaire...* » « *il est difficile d'aller plus loin...* » « *on ne peut pas demander au meilleur de la classe de faire des progrès substantiels* »
- Nous sommes assez sidérés par un tel exercice d'autosatisfaction et d'autocongratulation. Nous demandons depuis des années d'avoir des **indicateurs de développement durable** qui permettent un double usage : d'une part de **fixer des objectifs** et **mesurer les évolutions**, et d'autre part faire des comparaisons (du « *benchmarking* ») avec les autres collectivités. Lors d'une réunion de la « commission développement durable » tenue il y a plus de 10 mois, il avait été indiqué que la commune mettrait en place de tels indicateurs. On nous dit maintenant que cela résultera du « bilan carbone » demandé par la ville au bureau d'études Carbone 4. Nous attendons...
- Nous avons proposé en Décembre dernier au maire que puisse être lancé sur la commune un projet dit « **d'énergie citoyenne** », dans lequel il serait fait appel à l'épargne des citoyens pour mettre en place des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux à identifier, l'étude de pré faisabilité étant gratuite. Ce type de projets se multiplie en France (voir ici [article du Monde](#)). Pas de réponse à ce jour ...
- Le débat sur ces questions a permis aussi d'aborder la question des **économies d'eau**. Nous en reparlerons...